Sommaire

Introduction

La Grande Barrière de Corail est un emblème de l'Australie et l'un des écosystèmes les plus précieux de la planète. Elle a été inscrite sur la Liste du patrimoine mondial en 1981 et constitue l'une des zones marines du monde les plus connues et les plus exhaustivement gérées.

La Zone de patrimoine mondial de la Grande Barrière de Corail (GBRWHA) renferme un dédale de récifs et d'îles couvrant une surface de 348 000 kilomètres carrés (environ la superficie de l'Italie ou du Japon) et s'étendant sur quelques 2000 kilomètres (en ligne droite) le long de la côte nord est de l'Australie (Figure 1: Carte de la Zone de patrimoine mondial de la Grande Barrière de Corail et limites de la Région et du Parc marin et Figure 2: faits et chiffres pour la Grande Barrière de Corail).

La GBRWHA est essentielle au bien-être culturel, économique et social du million d'habitants qui vivent dans son bassin et dépendent de la Grande Barrière pour leurs loisirs et leurs moyens d'existence. Le large éventail d'activités de la zone (en particulier le tourisme, la pêche, les loisirs, les usages traditionnels, la recherche, la défense, le transport maritime et les ports) est géré avec soin pour minimiser l'impact de ces activités sur l'environnement et ainsi le préserver. Des activités telles que les mines, les forages pétroliers et l'extraction de gaz sont interdites par la loi dans la région de la Grande Barrière de Corail.

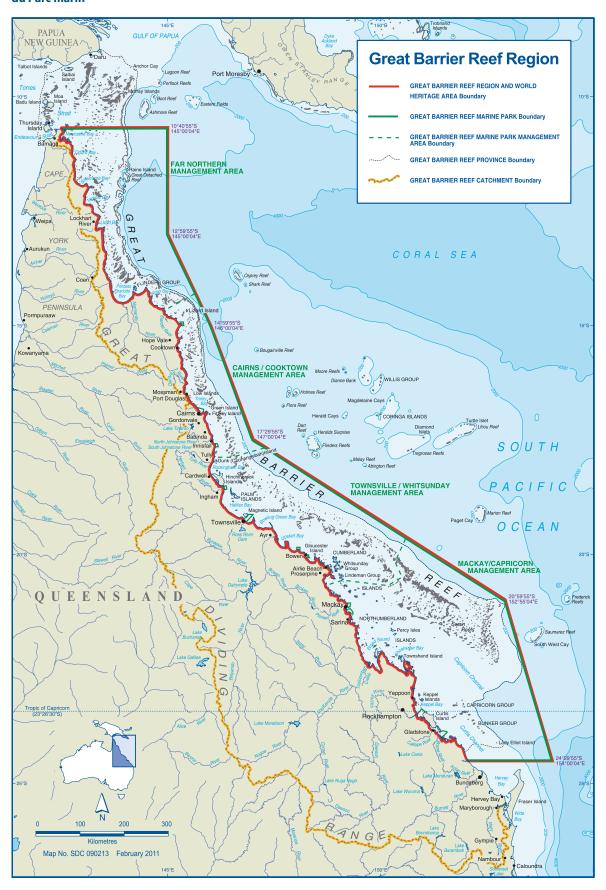
Depuis le Rapport de l'État partie de 2013, il y a 12 mois, des progrès significatifs ont été enregistrés pour répondre de façon complète aux demandes du Comité du patrimoine mondial dans ses décisions **37 COM 7B.10**, **36 COM 7B.8** et **35 COM 7B.10** et aux recommandations de la mission de suivi réactif commune du Centre pour le patrimoine mondial/Union pour la préservation de la nature (IUCN) de mars 2012.

Problèmes actuels en matière de conservation

Le système de gestion mis en place pour protéger la Valeur universelle exceptionnelle et l'intégrité de la Grande Barrière de Corail est l'un des plus modernes et des plus rigoureux au monde. La Valeur universelle exceptionnelle du bien et son intégrité restent en grande partie intactes. Dans le tiers nord du bien, ses attributs sont généralement en meilleure condition. Les habitats situés plus au large et en eau plus profonde ont subi également des impacts moins nombreux. La biodiversité de la région s'est en partie améliorée. Dans l'ensemble du bien la quasi totalité des processus d'évolution géomorphologique ont été préservés. La grande majorité des processus de l'écosystème restent en bonne condition, même si certains comme le recrutement corallien (le processus par lequel les larves de corail à la dérive se fixent et s'établissent pour appartenir à la communauté du récif) et la construction du récif, sont en déclin dans la partie sud de la Grande Barrière. La beauté naturelle de zones importantes a été préservée, en particulier en ce qui concerne les récifs coralliens du large dans l'extrême nord, les vues aériennes et les îles avoisinantes (la plupart d'entre elles étant des parcs nationaux).

Les menaces les plus importantes qui pèsent sur la Grande Barrière (les événements climatiques extrêmes et les effets potentiels du changement climatique) ne peuvent pas être directement contrôlées mais des mesures importantes peuvent être prises pour maximiser la capacité de l'écosystème à résister à leurs effets. Les efforts se poursuivent pour contrôler la menace que représente l'étoile de mer couronne d'épines (Acanthaster). Des recherches récentes ont mis l'accent sur l'importance de contrôler le ruissellement d'éléments nutritifs et de sédiments en provenance de zones de défrichement et d'agriculture à grande échelle à terre et les efforts entrepris dans ce domaine commencent à avoir des résultats. En revanche, la pollution due à d'autres sources (urbanisation, développement portuaire, dragage) constitue un problème mineur même si localement et sur des périodes courtes elle peut prendre une grande importance.

Figure 1 : Carte de la Zone de patrimoine mondial de la Grande Barrière de Corail, de la Région et des limites du Parc marin



Progrès enregistrés dans la mise en œuvre des décisions du Comité du patrimoine mondial et des recommandations de la mission de suivi

L'Australie continue de renforcer ses mesures de gestion de la GBRWHA de façon à protéger la Valeur universelle exceptionnelle et l'intégrité du bien.

En accord avec la Constitution australienne, les responsabilités juridictionnelles pour la gestion de la Grande Barrière de Corail sont partagées entre le Gouvernement australien et l'État du Queensland. Les deux gouvernements continuent de collaborer étroitement dans tous les aspects de la gestion de la GBRWHA, les ministres responsables se rencontrant au moins deux fois par an pour faciliter la coordination de leurs moyens.

Depuis le rapport de l'État partie de 2013, l'Australie a :

- rendu publiques pour consultation les versions préliminaires d'évaluation stratégique de la gestion de la GBRWHA
 et de la zone côtière adjacente. Ces évaluations stratégiques sont les plus importantes et les plus détaillées jamais
 entreprises en Australie et peut-être dans le monde pour un système naturel. Elles identifient les valeurs de la
 Grande Barrière, les menaces qui pèsent sur ces valeurs et les mesures à prendre pour la protéger. Des « rapports
 programmatiques » annexés identifient une série de mesures destinées à mieux intégrer et renforcer la planification
 et la gestion marines et côtières dans le cadre des accords institutionnels existants pour protéger la Valeur universelle
 exceptionnelle du bien
- commencé l'élaboration du Plan à long terme pour le développement durable Reef 2050 qui rassemblera les conclusions des deux évaluations stratégiques pour définir les besoins en matière de protection et de gestion de cette zone emblématique à l'horizon 2050.

Qualité de l'eau

Depuis le Rapport de l'État partie de 2013, l'Australie a :

- rendu public un nouveau Plan de protection de la qualité de l'eau de la Grande Barrière fixant les lignes directrices pour les cinq prochaines années, en maintenant l'accent sur le contrôle des eaux de ruissellement en provenance des zones agricoles, qui représentent la cause principale du déclin de la couverture corallienne et de la santé du milieu marin
- rendu publique une Déclaration scientifique commune concernant l'impact de l'utilisation des sols sur la qualité de l'eau et l'état de l'écosystème de la Grande Barrière de Corail, confirmant que la cause principale du déclin de la qualité de l'eau de mer dans la Grande Barrière de Corail est liée aux eaux de ruissellement terrestre en provenance des exploitations pratiquant l'agriculture à grande échelle, renforçant ainsi le bien-fondé d'entreprendre des efforts soutenus dans ce domaine
- rendu public un Rapport d'évaluation de la qualité de l'eau de la Grande Barrière pour la période Juillet 2010-Juin 2011 montrant que la qualité des eaux de ruissellement continue de s'améliorer.

Ports et transport maritime

Depuis le rapport de l'État partie de 2013, l'Australie a :

- rendu publique une version préliminaire de sa stratégie pour les ports du Queensland s'engageant à concentrer le développement des activités portuaires dans les principales zones portuaires existantes de façon à améliorer la productivité de ces zones et la gestion de l'environnement
- achevé une étude indépendante du port de Gladstone proposant une série de principes pour améliorer les opérations du port, notamment la prise en compte, au niveau de la planification, de l'évaluation des impacts cumulatifs et de la protection du patrimoine mondial; ces conclusions ont également servi à élaborer la Stratégie pour les ports du Queensland
- lancé le Partenariat pour un port de Gladstone sain qui intégrera les programmes de suivi, engagera un meilleur dialogue avec la collectivité et informera directement la direction
- rendu publique une version préliminaire du Plan de gestion du transport maritime dans le nord-est proposant une série de mesures permettant de gérer les risques potentiels associés à une augmentation du trafic maritime, notamment des mesures à mettre en place par l'intermédiaire d'un groupe de travail sur la gestion des ancrages.

Figure 2: Faits et chiffres sur la Grande Barrière de Corail

Faits et chiffres sur la Grande Barrière de Corail



Zone de patrimoine mondial 348 000 km² s'étendant sur environ 2000 km de côtes, d'une superficie similaire à celle de l'Italie



3000 récifs coralliens et 1050 îles



32% de la zone côtière se trouvent dans des zones protégées



Valeur des activités touristiques et de loisir en 2011-12 5,4 milliards AUD et

67 000 emplois



Valeur des activités de recherche et de gestion en 2011-12





Valeur de la pêche commerciale en 2011-12 160 millions AUD et 975 emplois



Moins de 3% de la zone côtière est aménagée



Environ 1,2 million de personnes vivent dans la zone du bassin

5 agglomérations principales, chacune avec une population < 200 000 personnes



5 ports commerciaux importants 6 passes principales

pour traverser la Barrière et près de 11 000 mouvements de navires commerciaux de grande taille signalés en 2012-13

Protection et gestion générales du bien

Suite à l'adoption des Déclarations rétrospectives de valeur universelle exceptionnelle pour la Grande Barrière de Corail par le Comité du patrimoine mondial en 2012, l'Australie a adopté une approche plus explicite et plus réfléchie vis à vis de la Valeur universelle exceptionnelle dans ses actions de planification et de prise de décision concernant la Grande Barrière.

Depuis le rapport de l'État partie de 2013, l'Australie a :

- rendu publiques une version préliminaire de directives garantissant que la Valeur universelle exceptionnelle soit placée au centre des processus d'évaluation d'impact sur l'environnement pour la GBRWHA
- rendu publique la Politique d'aménagement de l'État du Queensland qui requiert que soit prise en compte de façon explicite les questions d'importance nationale en matière d'environnement (notamment la Valeur universelle exceptionnelle des biens du patrimoine mondial) et qui fournit, en matière d'aménagement du territoire, un champ de vision direct depuis le niveau international jusqu'au niveau local.

Développement côtier

En accord avec les décisions du Comité du patrimoine mondial, aucun projet de développement portuaire ou d'infrastructure portuaire connexe n'a été approuvé au sein ou dans les environs du bien, à l'extérieur des principales zones portuaires existantes et établies de longue date (37 COM 7B.10, paragraphe 6(b)). En outre, aucun projet de développement pouvant avoir un impact inacceptable sur la Valeur universelle exceptionnelle n'a été approuvé (37 COM 7B.10, paragraphe 6(a)).

Toutes les décisions prises depuis la publication des versions préliminaires des évaluations stratégiques sont compatibles avec ces évaluations.

Conclusions

Ce rapport montre que l'Australie a réalisé des progrès substantiels dans sa réponse aux décisions du Comité du patrimoine mondial et aux recommandations de la mission de suivi.

Ces efforts vont se poursuivre. Parmi les réalisations attendues d'ici la prochaine réunion du Comité du patrimoine mondial en juin 2014 figurent la finalisation des évaluations stratégiques; la publication d'un rapport d'évaluation de la qualité de l'eau pour la période 2011 à 2013 ; la finalisation par la Direction du parc marin de la Grande Barrière de Corail de son prochain rapport quinquennal sur les perspectives de la Grande Barrière de Corail ; la publication de la version préliminaire de Reef 2050, le plan à long terme de développement durable; la finalisation des directives de référence concernant la Valeur universelle exceptionnelle; et l'introduction par l'état du Queensland d'un texte de loi concernant la planification et le développement portuaires.

L'Australie estime que la GBRWHA ne mérite pas d'être incluse dans la Liste du patrimoine mondial en péril du fait que la Valeur universelle exceptionnelle du bien et son intégrité sont en grande partie restées intactes, que l'Australie est en train de mettre en place des actions correctives, qu'elle a enregistré des progrès substantiels et fait preuve de son engagement à répondre aux décisions du Comité du patrimoine mondial et aux recommandations de la mission de suivi.

L'Australie continuera d'informer le Comité du Patrimoine mondial sur les progrès enregistrés et fournira un nouveau rapport de l'État partie avant le 1er février 2015.

Rapport d'évaluation : progrès enregistrés par l'Australie dans sa réponse à la décision du Comité du patrimoine mondial de 2013

Décision WHC 2013 (37 COM 7B.10)	Procesis apracietade dannie inin 2013	Statut
	Progrès enregistrés depuis juin 2013	Statut
3. Évaluations stratégiques et Plan de développement durable à long terme Reef 2050	Des versions préliminaires des évaluations stratégiques de la gestion de la totalité du bien et des zones côtières adjacentes ont été publiées le 1er novembre 2013 pour une période de consultation publique jusqu'au 31 janvier 2014 et une consultation active avec les principales parties prenantes et la collectivité en général.	En bonne vo
	Les versions préliminaires des évaluations stratégiques :	
	– sont les plus importantes et les plus détaillées de ce genre jamais entreprises en Australie	
	 concluent que la Valeur universelle exceptionnelle et l'intégrité de la Grande Barrière de Corail ont été dans l'ensemble préservées même si certains aspects de la santé globale de la Grande Barrière montrent un certain déclin 	
	 proposent un renforcement de la gestion dans certains domaines clés de façon à réduire les risques qui pèsent sur la Grande Barrière, à stopper et faire rétrocéder son déclin et à rétablir son état de santé et sa capacité de résistance, notamment, mais sans toute fois s'y limiter : 	
	 en adoptant un cadre de gestion axé sur l'obtention de résultats clairs en ce qui concerne l'avenir des valeurs de la Grande Barrière et répondant à des objectifs spécifiques mesurables 	
	 en développant une politique d'évaluation des impacts cumulatifs permettant de fournir une approche transparente, cohérente et systématique en matière d'évaluation, à travers les juridictions, des impacts cumulatifs d'activités ayant lieu à l'intérieur et dans le voisinage immédiat de la région 	
	 en élaborant une politique d'avantage net permettant de guider le choix des actions à prendre pour rétablir la bonne santé de l'écosystème 	
	 en mettant en place un programme de rétablissement du récif pour résoudre des problèmes locaux à l'échelle locale 	
	en créant un programme de suivi intégré sur l'ensemble du récif.	
	Plan de développement durable à long terme Reef 2050	
	• Le travail sur l'élaboration du Plan de développement durable à long terme Reef 2050 pour la GBRWHA a commencé et des mesures ont été prises pour permettre une participation initiale du public à ce projet.	
	• Parmi les éléments proposés pour le Plan de développement durable à long terme Reef 2050 figurent :	
	 une vision pour la Zone de patrimoine mondial de la Grande Barrière de Corail reflétant la diversité des intérêts et des usages dans le bien, protégeant sa Valeur universelle exceptionnelle, maintenant son intégrité et intégrant les trois piliers du développement durable (environnemental, social et économique) 	
	 un tableau de résultats incluant les objectifs et les résultats recherchés en matière de protection de la Valeur universelle exceptionnelle 	
	 des actions de gestion adaptative visant à obtenir des résultats et à atteindre des objectifs, tirées principalement des évaluations stratégiques et axées sur des aspects critiques de travaux nouveaux; elles comprennent, sans toutefois y être limitées: 	
	 une approche normalisée en matière d'évaluation des impacts cumulatifs 	
	 la mise en œuvre d'une politique d'avantage net dans l'évaluation des projets ou des actions 	
	 la sélection de programmes qui ont montré leur efficacité pour élaborer un plan de rétablissement du récif 	
	 un programme intégré de suivi et de notification pour mesurer le succès du plan 	
	 une Fondation pour la Grande Barrière pour améliorer la qualité de l'eau et l'habitat côtier, un Plan de protection des dugons et des tortues et un programme de contrôle de l'étoile de mer couronne d'épines (Acanthaster). 	

– la présentation du plan à la 39ème session du Comité du patrimoine mondial en 2015.

Décision WHC 2013 (37 COM 7B.10)	Progrès enregistrés depuis juin 2013	Statut
4. Gestion du développement dans le port de Gladstone et dans l'île Curtis	L'étude indépendante sur le port de Gladstone est achevée et ses rapports ont été rendus publics en deux étapes (juillet et novembre 2013). Les deux gouvernements d'Australie et du Queensland ont accepté de prendre en compte les principes proposés par l'étude, en matière d'optimisation du port, lors de la planification du développement futur du port et de ses opérations dans la Zone de patrimoine mondial de la Grande Barrière de Corail.	En bonne voie
	 Le partenariat pour un port de Gladstone sain a été lancé et mis en œuvre. Son but est de rassembler la collectivité, le secteur industriel, les milieux scientifiques, le gouvernement, les organismes de droit public et la direction pour préserver et améliorer l'état de santé du port de Gladstone. 	
	 La version préliminaire du Plan de gestion du transport maritime dans le nord-est a été rendue publique. Ce plan expose les intentions de l'Australie en matière de renforcement de la sécurité maritime et de la protection de l'environnement et envisage en particulier de nouvelles mesures pour minimiser et gérer les risques que le transport maritime fait peser sur la Valeur universelle exceptionnelle de la GBRWHA. 	
5. Qualité de l'eau	• Le Plan de protection de la qualité de l'eau de la Grande Barrière de 2013 (Plan de la Grande Barrière) a été rendu public, sur la base d'une déclaration scientifique commune révisée.	En bonne voie
	• Le rapport d'évaluation du Plan de la Grande Barrière de 2011 a été rendu public et a montré une progression constante vers les objectifs fixés en matière de qualité de l'eau.	0
	• Les gouvernements de l'Australie et du Queensland ont confirmé en décembre 2013 leur engagement envers le Plan de la Grande Barrière.	
6a. Aucun développement pouvant avoir un impact individuel ou cumulatif sur la Valeur universelle exceptionnelle du bien	 Aucun développement pouvant avoir un impact inacceptable sur la Valeur universelle exceptionnelle du bien n'a été approuvé et toutes les décisions prises depuis la publication de la version préliminaire des évaluations stratégiques sont compatibles avec ces évaluations. Les projets référés et évalués en vertu de l'<i>Environment Protection and Biodiversity Conservation Act 1999</i> (EPBC Act) (Loi de 1999 sur la préservation de la biodiversité et la protection de l'environnement) incorporent de façon explicite la Valeur universelle exceptionnelle dans leurs processus de prise de décision 	En bonne voie
	 Tout projet de développement qui pourrait avoir un impact sur la Grande Barrière de Corail ne sera approuvé qu'assorti des conditions les plus strictes garantissant des normes environnementales élevées et un avantage net pour le bien, notamment la protection de sa Valeur universelle exceptionnelle et de son intégrité. 	
6b. Aucun développement portuaire à l'extérieur des zones portuaires existantes et établies de longue date	 Aucun nouveau développement portuaire ou projet d'infrastructure portuaire attenant n'a été approuvé à l'extérieur des principales zones portuaires existantes ou établies de longue date dans la région de la Grande Barrière de Corail. 	En bonne voie
	 La version préliminaire de la stratégie pour les ports du Queensland, rendue publique en octobre 2013, envisage de concentrer le développement portuaire dans le périmètre des ports importants déjà existants et de définir des critères légaux en matière de plan directeur pour les ports. 	
	À l'extérieur des ports importants établis de longue date, le gouvernement du Queensland interdira également pour les dix prochaines années le dragage d'infrastructure destiné au développement de nouveaux équipements portuaires d'eau profonde au sein de la GBRWHA.	
6c Garantir que la législation en place demeure suffisamment forte et adéquate pour préserver et renforcer la Valeur universelle exceptionnelle	• Les projets de développement examinés selon les lois fédérales et celles de l'état de Queensland sont évalués avec une meilleure compréhension et prise en compte de la Valeur universelle exceptionnelle de la GBRWHA. Une série de produits ont été conçus, notamment une version préliminaire des Directives de référence de la loi EPBC concernant la Valeur universelle exceptionnelle de la zone de patrimoine mondial de la Grande Barrière de Corail.	En bonne voie
	 L'Australie s'emploie à mettre en place un processus unique rationalisé, pour les processus d'approbation de projets en matière d'environnement, qui maintient un haut niveau de normes environnementales. 	
7. Protection et gestion globales du bien	• L'Australie continue d'enregistrer des progrès substantiels dans la mise en œuvre des décisions du Comité du patrimoine mondial et des recommandations de la mission de suivi et s'est engagée à prendre des actions correctives pour préserver la Valeur universelle exceptionnelle et l'intégrité de la Zone de patrimoine mondial de la Grande Barrière de Corail.	En bonne voie
	• La protection et la gestion actuelles du bien reposent toujours fermement sur une base solide qui continuera à être renforcée.	
	 La Direction du Parc marin de la Grande Barrière de Corail prépare son rapport 2014 sur les perspectives de la Grande Barrière de Corail qui doit être publié vers le milieu ou la fin de l'année 2014. 	
8. Soumission du rapport de l'État	 Le rapport de l'État partie pour 2014 est achevé. Le Comité du patrimoine mondial a été informé de tous les projets de développement sous la 	Terminé
partie avant le 1er février 2014	forme de rapports réguliers adressés au Centre du patrimoine mondial. • Un nouveau rapport de l'État partie sera soumis en 2015.	•
	** *	